

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONNAIS BUËCH

EXTRAIT N° 355.17 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres du Conseil Communautaire :

- En exercice : 93
- Présents ou représentés : 76
- Votants : 76
- Suffrages exprimés : 76 (76 pour)
- Secrétaire de séance : M. Nicolas JAUBERT

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2017

Le dix-neuf décembre deux mille dix-sept, à dix-sept heures, le conseil de communauté dûment convoqué le treize décembre deux mille dix-sept, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes d'Eyguians (commune de Garde-Colombe), sous la présidence de M. Daniel SPAGNOU, président de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch.

Présents ou représentés :

- Pour la commune d'Authon : M. Alain RAHON
- Pour la commune de Bayons : M. Patrick AURIAULT
- Pour la commune de Bellaffaire : Mme Marie-Claude NICOLAS-ARNAUD
- Pour la commune de Châteaufort : M. Nicolas JAUBERT
- Pour la commune d'Entrepierres : Mme Florence CHEILAN
- Pour la commune d'Eourres : Mme Caroline YAFFEE
- Pour la commune de Faucon du Caire : M. Robert ZUNINO
- Pour la commune de Garde-Colombe :
 - M. Edmond FRANCOU
 - M. Damien DURANCEAU
 - M. Daniel NUSSAS
- Pour la commune de Gigers : M. Gérard MAGAUD
- Pour la commune de La Bâtie Montsaléon : M. Alain D'HEILLY
- Pour la commune de La Pierre : M. Eric ODDOU
- Pour la commune de Laborel : M. Jean-Louis PASCAL
- Pour la commune de Lachau : M. Philippe MAGNUS
- Pour la commune de Laragne-Montéglin :
 - Mme Henriette MARTINEZ
 - M. Jean-Marc DUPRAT
 - Mme Martine GARCIN
 - M. Laurent MAGADOUX
 - M. Gino VALERA représenté par Mme Henriette MARTINEZ à qui il a donné procuration
 - M. Robert GARCIN représenté par Mme Martine GARCIN à qui il a donné procuration
 - M. Michel JOANNET
 - M. Jean-Michel REYNIER représenté par M. Michel JOANNET à qui il a donné procuration
- Pour la commune de Lazer : M. André GUIEU
- Pour la commune du Caire : M. Jean-Michel MAGNAN
- Pour la commune du Poët : M. Jean-Marie TROCCHI
- Pour la commune de l'Epine : M. Luc DELAUP
- Pour la commune de Melve : M. Jean-Christian BORCHI
- Pour la commune de Méreuil : Mme Odile REYNAUD
- Pour la commune de Mison :
 - M. Robert GAY
 - M. Didier CONSTANS
- Pour la commune de Monétier Allemont : M. Frédéric ROBERT
- Pour la commune de Montjay : M. Gilles MOSTACHETTI
- Pour la commune de Montrond : M. Alain ROUMIEU

- Pour la commune de Moydans : Mme Marie-José DUFOR représentée par Mme Josy OLIVIER à qui elle a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Alain GABET
- Pour la commune de Nibles : M. Jean-Jacques LACHAMP représenté par M. Gérard MAGAUD à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Michel DESRUMAUX
- Pour la commune de Nossage et Bénévent : M. Martial ESPITALIER
- Pour la commune d'Orpierre : Mme Julie RAVEL
- Pour la commune de Ribeyret : Mme Christiane KUQI
- Pour la commune de Rosans : Mme Josy OLIVIER
- Pour la commune de Sainte Colombe : M. Jean-Louis REY
- Pour la commune de Saint Geniez : Mme Catherine BLOCH
- Pour la commune de Saint Pierre Avez : M. Florent ARMAND
- Pour la commune de Saléon : M. Pascal LOMBARD
- Pour la commune de Salérans : M. Eric DEGUILLAME représenté par son suppléant, M. Michel COUBAT
- Pour la commune de Serres :
 - M. Bernard MATHIEU
 - Mme Marie-Christine SCHUMACHER représentée par M. Bernard MATHIEU à qui elle a donné procuration
 - Mme Arlette CLAVEL MAYER
- Pour la commune de Sigoyer : M. Michel HERNANDEZ
- Pour la commune de Sisteron :
 - M. Daniel SPAGNOU
 - M. Jean-Pierre TEMPLIER
 - M. Franck PERARD
 - Mme Christiane GHERBI
 - Mme Nicole PELOUX représentée par M. Marcel BAGARD à qui elle a donné procuration
 - M. Marcel BAGARD
 - M. Nicolas LAUGIER représenté par M. Nicolas LAUGIER à qui il a donné procuration
 - M. Michel AILLAUD
 - Mme Christiane TOUCHE représentée par M. Jean-Pierre TEMPLIER à qui elle a donné procuration
 - M. Christian GALLO représenté par M. Franck PERARD à qui il a donné procuration
 - Mme Françoise GARCIN représentée par M. Michel AILLAUD à qui elle a donné procuration
 - Mme Christine REYNIER
 - M. Jean-Philippe MARTINOD représenté par M. Daniel SPAGNOU à qui il a donné procuration
 - M. Christophe LEONE représenté par Mme Christiane GHERBI à qui il a donné procuration
 - M. Sylvain JAFFRE représenté par Mme Christine REYNIER à qui il a donné procuration
- Pour la commune de Sorbiers : Mme Andrée GIORDANENGO
- Pour la commune de Trescléoux : M. Jean SCHULER
- Pour la commune de Turriers : M. Jean-Yves SIGAUD
- Pour la commune de Valavoire : Mme Christiane RICHIER-PEIRETTI représentée par M. Nicolas JAUBERT à qui elle a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Patrice COLOMERO
- Pour la commune de Val Buëch Méouge :
 - M. Gérard NICOLAS représenté par Mme Isabelle BOITEUX à qui il a donné procuration
 - Mme Isabelle BOITEUX
 - M. Albert MOULLET
- Pour la commune de Valdoule : M. Gérard TENOUX
- Pour la commune de Valernes : M. Jean-Christophe PIK
- Pour la commune de Vaumeilh : Mme Elisabeth COLLOMBON
- Pour la commune de Ventavon : M. Juan MORENO
- Pour la commune de Villebois les Pins : Mme Marguerite CHEVALIER représentée par M. Edmond FRANCOU à qui elle a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Bernard MEFFRE.

Absents non représentés :

- Pour la commune de Barret sur Méouge : M. Bruno LAGIER
- Pour la commune de Chanousse : M. Luc BLANCHARD
- Pour la commune de Clamensane : M. René FERRENQ
- Pour la commune d'Etoile St Cyrice : M. Pierre-Yves BOCHATON
- Pour la commune de La Motte du Caire : M. Patrick MASSOT
- Pour la commune du Bersac : M. Dominique DROUILLARD
- Pour la commune de Montclus : Mme Catherine DESREUMAUX
- Pour la commune de Saint André de Rosans : Mme Cécile LIOTARD
- Pour la commune de Savournon : M. Michel ROLLAND

- Pour la commune de Sigottier : Mme Michèle REYNAUD
- Pour la commune de Sisteron : Mme Sylvia ODDOU
- Pour la commune de Sisteron : Mme Céline GARNIER
- Pour la commune de Sisteron : Mme Colette RODRIGUEZ
- Pour la commune de Thèze : M. Gérard DUBUISSON
- Pour la commune d'Upaix : M. Abel JOUVE
- Pour la commune de Valdoule : Mme Nathalie BOURGEAUD
- Pour la commune de Valdoule : Mme Liliane COMBE

ORDRE DU JOUR : Désignation de délégués supplémentaires au SMAVD

La Communauté de Communes du Sisteronais-Buech est d'ores et déjà adhérente au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance SMAVD pour sept de ses communes membres (Le Poët, Monétier Allemont, Upaix, Ventavon, Entrepierres, Sisteron et Valernes) et compte actuellement 8 délégués titulaires et 8 délégués suppléants désignés par délibération du conseil communautaire en date du 17 janvier 2017.

Titulaires	Suppléants
<i>Valernes</i> : Jean-Christophe PIK	<i>Valernes</i> : Gérard MARROU
<i>Entrepierre</i> : Florence CHEILAN	<i>Entrepierre</i> : Philippe REYNIER
<i>Sisteron</i> : Christine REYNIER et Christian GALLO	<i>Sisteron</i> : Françoise GARCIN et Christophe LEONE
<i>Monétier Allemont</i> : Frédéric ROBERT	<i>Monétier Allemont</i> : Ghislaine OLIVE
<i>Le Poët</i> : Jean-Marie TROCCHI	<i>Le Poët</i> : Bernard NEAU
<i>Upaix</i> : Abel JOUVE	<i>Upaix</i> : Robert FRANCOU
<i>Ventavon</i> : Juan MORENO	<i>Ventavon</i> : Christian CHAUVIN

Les communes de Sigoyer et de Thèze, adhéraient jusqu'ici directement au SMAVD.

Au 1^{er} janvier 2018, la CCSB devenue compétente en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention contre les Inondations (GEMAPI) siègera en lieu et place de l'ensemble des communes de son territoire au SMAVD. L'adhésion de l'intercommunalité au SMAVD s'élargira donc, par le mécanisme de représentation substitution, aux communes de Sigoyer et Thèze sans modification statutaire.

La CCSB devra donc désigner 2 délégués titulaires (et 2 suppléants) supplémentaires au SMAVD. Cette désignation peut intervenir par anticipation pour une prise d'effet au 1^{er} janvier 2018.

Le Bureau propose que parmi les délégués titulaires soit désigné Bernard MATHIEU. Il propose également que soient désignés les conseillers communautaires représentant les communes de Thèze et Sigoyer.

Au total, le nombre de délégués de la CCSB au SMAVD sera de 10 titulaires et de 10 suppléants à compter du 1^{er} janvier 2018.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire désigne les délégués suivants :

Titulaires	Suppléants
Michel HERNANDEZ Bernard MATHIEU	Gérard DUBUISSON Didier CONSTANS

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

Acte publié et rendu exécutoire,
 Le jour de réception en Préfecture.
 Pour extrait conforme
 Le Président, Daniel SPAGNOU

